
NATURA 2000

FORMULAIRE STANDARD

POUR LES ZONES DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)

POUR LES SITES ELIGIBLES COMME SITES D'INTERET
COMMUNAUTAIRE (SIC)

ET

POUR LES ZONES SPECIALES DE CONSERVATION (ZSC)

1. IDENTIFICATION DU SITE

<i>1.1. TYPE</i>	<i>1.2. CODE DU SITE</i>	<i>1.3. DATE DE COMPILATION</i>	<i>1.4. MISE A JOUR</i>
K	FR8201780	199512	200806

1.5. RELATION AVEC D'AUTRES SITES DE NATURA 2000

CODE DE SITES NATURA 2000

FR8210032

1.6. RESPONSABLE(S):

DIREN Rhône-Alpes / SPN-IEGB-MNHN

1.7. APPELLATION DU SITE:

RESEAU DE VALLONS D'ALTITUDE A CARICION

1.8. INDICATION DU SITE ET DATES DE DÉSIGNATION/CLASSEMENT:

DATE SITE PROPOSÉ ÉLIGIBLE COMME SIC:

DATE SITE ENREGISTRÉ COMME SIC:

200204

DATE DE CLASSEMENT DU SITE COMME ZPS:

DATE DE DÉSIGNATION DU SITE COMME ZSC:

2. LOCALISATION DU SITE

2.1. COORDONNÉES DU CENTRE

LONGITUDE

E 7 0 22

W/E (Greenwich)

LATITUDE

45 29 13

2.2. SUPERFICIE (HA):

9516,00

2.3. LONGUEUR DU SITE (KM):

2.4. ALTITUDE (M):

MIN

1981

MAX

3653

MOYENNE

2688

2.5. RÉGION ADMINISTRATIVE:

CODE NUTS

FR717

NOM DE LA RÉGION

Savoie

% COUVERT

100

2.6. RÉGION BIOGÉOGRAPHIQUE

Alpine

Atlantique

Boreale

Continentale

Macaronesienne

Mediterranéenne

3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

3.1. TYPES D'HABITATS présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci:

TYPES D' HABITAT ANNEX I:

CODE	% COUVERT	REPRÉSENTATIVITÉ	SUPERFICIE RELATIVE	STATUT DE CONSERVATION	EVALUATION GLOBALE
7240	1	A	A	B	A
6150	0	C	C	B	C

3.2. ESPECES

mentionnées à l' Article 4 de la Directive 79/409/CEE

et

figurant à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE

et

évaluation du site pour celles-ci

3.2.a. ESPECES - OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.b. ESPECES - Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.c. ESPECES - MAMMIFERES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.d. ESPECES - AMPHIBIENS et REPTILES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.e. ESPECES - POISSONS visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.f. ESPECES - INVERTEBRES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolement	Globale
			Nidific.	Hivern.			Etape	
1065	Euphydryas aurinia	P			C	B	B	B

3.2 g. ESPECES - PLANTES visées à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.3. Autres espèces importantes de Flore et de Faune

(B = Oiseaux, M = Mammifères, A = Amphibiens, R = Reptiles, F = Poissons, I = Invertébrés, P = Plantes)

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1. CARACTERE GENERAL DU SITE

Classes d'habitats	% couvert.
Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	10
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	15
Forêts de résineux	5
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	40
Pelouses alpine et sub-alpine	25
Couverture totale	100 %

Autres caractéristiques du site

Le réseau proposé ici regroupe l'ensemble des bassins versants des vallées de Tarentaise et de Maurienne sur lesquels ont été répertoriés les stations de Caricion bicoloris-atrofuscae (milieu d'intérêt communautaire prioritaire). La surface estimée pour cet habitat est au maximum d'une centaine d'hectares. Les bassins versants rapprochés couvrent environ 9500 hectares.

4.2. QUALITE ET IMPORTANCE

B. BRESSOUD, scientifique ayant consacré sa thèse à l'étude du Caricion bicoloris-atrofuscae, a sélectionné parmi les 800 localités répertoriées sur l'ensemble du massif alpin 71 localités méritant une protection absolue. 16 d'entre elles sont situées en France, dont 10 en Vanoise.

4.3. VULNERABILITE

Si l'on considère l'ensemble des stations de Caricion répertoriées en Vanoise depuis une centaine d'années, on constate qu'un nombre non négligeable d'entre elles ont d'ores et déjà définitivement disparu par suite principalement de la construction de grands barrages hydroélectriques ou d'équipements divers sur l'emplacement des stations (ponts, routes, refuges/parkings, gravières...).

Le Caricion, milieu prioritaire et enjeu principal de cette zone, se rencontre dans les lieux humides plus ou moins gorgés d'eau des vallons de l'étage alpin (altitude moyenne des stations en Vanoise : 2.300 m). Il y occupe essentiellement les zones alluviales et se trouve aussi parfois en situation de "marais de pente" (sur replats). La pérennité de ce milieu requiert la persistance des conditions hydrologiques qui le conditionnent, mais également la persistance d'un facteur de perturbation du milieu : lorsque le milieu se stabilise, l'alliance est rapidement remplacée par des groupements plus concurrentiels du Caricion davallianae ou des pelouses alpines.

4.4. DESIGNATION DU SITE

4.5. REGIME DE PROPRIETE

Propriété privée, Association ou groupement, Collectivité régionale ou locale.

4.6. DOCUMENTATION

5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

5.1. TYPES DE PROTECTION aux niveaux national et regional

CODE	% COUVERT.
FR01	20
FR03	19
FR05	6
FR13	9
FR16	79

5.2. RELATION AVEC D'AUTRES SITES PROTEGES

désignés aux niveaux national ou régional:

TYPE CODE	NOM DU SITE	TYPE DE CHEVAUCHEMENT	% COUVERT.
FR01	VANOISE ZONE CENTRALE	*	20
FR03	RN GRANDE SASSIERES	*	19
FR03	RN LA BAILLETAZ	/	0
FR05	APPB MONTCENIS ET VALLON DE SAVINE	*	6
FR16	VANOISE ZONE PERIPHERIQUE	*	79
FR13	CIRQUE DES EVETTES ET SES ABORDS (site classé)	*	9

désignés au niveau international:

5.3. RELATION AVEC DES SITES CORINE BIOTOPES

6. IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

6.1. IMPACTS ET ACTIVITES GENERAUX ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTE

IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE

CODE	INTENSITÉ	% DU SITE	INFLUENCE
140	A B C	10	+ 0 -
623	A B C	20	+ 0 -
626	A B C	20	+ 0 -
629	A B C	50	+ 0 -
690	A B C	50	+ 0 -
720	A B C	5	+ 0 -

IMPACTS ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS du site

6.2. GESTION DU SITE

ORGANISME RESPONSABLE DE LA GESTION DU SITE

Parc National de la Vanoise pour le secteur du Prariond et de la réserve de la Grande Sassièrè.

GESTION DU SITE ET PLANS

Les stations de Caricion qui subsistent présentent un très bon état de conservation. Compte-tenu de la nature des principales menaces identifiées, les mesures à prendre nous semblent être de type essentiellement "défensif" : interdiction de construction ou aménagement sur l'emplacement même des stations de Caricion (en général très circonscrites), interdiction sur tout le bassin versant d'aménagement de nature à modifier les conditions hydrologiques et les phénomènes d'érosion-alluvionnement (barrages, microcentrales, captages et dérivations, rejets, rectification du cours d'eau, prélèvement de matériaux dans le lit...).

Nota : le pâturage et stationnement des animaux domestiques, dont l'impact n'est actuellement pas connu, est à surveiller sur les zones de Caricion.

OBJECTIFS et PRINCIPES de GESTION (à préciser avec les acteurs locaux) :

- Eviter le drainage des zones humides.
- Respecter le fonctionnement hydraulique naturel en amont des stations de Caricion.
- Maintenir et améliorer la qualité des eaux de surface et souterraines.
- Maintenir la diversité des milieux, recréer des milieux pionniers.
- Gérer la fréquentation touristique.
- Eviter la destruction directe des stations de Caricion (par équipement, aménagement, construction...).

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES et FINANCIERS à envisager :

- Maîtrise foncière et d'usage.
- Mesure réglementaire (APPB).

7. CARTE DU SITE

Carte physique

<i>N° NATIONAL DE LA CARTE</i>	<i>ECHELLE</i>	<i>PROJECTION</i>	<i>DONNEES NUMERISEES DISPONIBLES(*)</i>
IGN 53	100000	Lambert Conformal Centre (FR)	

() Référence à l'existence de données numérisées*

Photographie(s) aérienne(s) jointe(s):

8. DIAPOSITIVES

4. DESCRIPTION DU SITE

4.7. HISTORIQUE